

Politique relative au financement de la recherche translationnelle

Justifications et liens avec notre mission, nos principes et nos valeurs

Depuis sa fondation, en 1948, la Société canadienne de la SP a versé plus de 140 millions de dollars à la recherche sur la sclérose en plaques (SP). Cet apport financier a permis d'approfondir considérablement les connaissances sur le processus pathologique de la SP. La Société de la SP finance principalement les études sur les mécanismes biologiques précis de la sclérose en plaques, les mécanismes de déclenchement de cette maladie et les aspects cliniques et épidémiologies de la SP. La Société de la SP souhaite maintenant étendre son financement à la recherche translationnelle, tout en continuant de subventionner la recherche fondamentale. La recherche translationnelle comprend les étapes cruciales nécessaires au passage des résultats de la recherche fondamentale (effectuée en laboratoire) aux applications pratiques chez les patients. Ce type de recherche peut donc aboutir à l'avènement de nouveaux traitements pour les personnes aux prises avec la sclérose en plaques.

Des discussions entre des personnes touchées par la SP, des donateurs, des chercheurs, des cliniciens, d'autres organismes de bienfaisance œuvrant dans le domaine de la santé, des conseillers d'affaires, des membres du conseil d'administration, des employés et des bénévoles ont permis d'explorer la possibilité pour la Société de la SP de subventionner la recherche destinée précisément à accélérer la mise au point de traitements pour les personnes aux prises avec la SP.

Objectifs

La présente politique a pour but de nous assurer que :

- la Société de la SP peut financier des projets de recherche de la plus grande qualité, qu'il s'agisse d'études fondamentales, translationnelles ou cliniques, afin d'accélérer l'élaboration de traitements contre la SP, en particulier contre les formes progressives de cette maladie;
- la recherche susceptible de déboucher sur l'élaboration de nouveaux outils diagnostiques et de traitements efficaces et sans danger est soutenue et amenée à un stade où l'investissement commercial peut permettre la mise au point de traitements pour les personnes qui vivent avec la SP;

- la Société de la SP peut collaborer avec d'autres organismes de bienfaisance œuvrant dans le domaine de la santé et d'autres investisseurs du Canada et d'ailleurs, s'il y a lieu, pour favoriser la recherche translationnelle.

Champ d'application

Cette politique s'applique aux chercheurs subventionnés par la Société de la SP, aux bénévoles et aux employés de tous les échelons de la Société de la SP.

Approbation

Cette politique a été approuvée par le conseil d'administration de la Société canadienne de la SP, le 4 septembre 2014.

Détails

Financement à l'étranger

Étant consciente que la recherche translationnelle axée sur l'élaboration de nouveaux outils cliniques et de nouveaux traitements est menée dans les grands centres de recherche du monde et que les chercheurs de tous les pays travaillent en collaboration les uns avec les autres, la Société de la SP ne limitera pas son financement de ce type de recherche aux seuls établissements du Canada. Elle a pour but de financer la recherche translationnelle de la plus grande qualité, sans égard au lieu où les travaux se dérouleront.

Collaboration

La Société de la SP pourrait s'associer à d'autres organismes de bienfaisance œuvrant dans le domaine de la santé et d'autres organismes subventionnaires de la recherche afin d'intensifier la recherche translationnelle dans le domaine de la SP. Ce faisant, elle pourrait ainsi optimiser les ressources, l'expérience et les connaissances de ses partenaires et éviter la duplication des efforts déjà déployés à ce chapitre.

Processus de diligence raisonnable

Tout investissement potentiel dans la recherche translationnelle doit faire l'objet d'un examen très rigoureux visant à assurer que la valeur scientifique, le degré de faisabilité et le potentiel translationnel du projet soumis répondent aux normes établies. Cet examen sera effectué par un sous-comité du comité médical consultatif (CMC), quand il le faut. Les membres de ce sous-comité seront choisis par le vice-président de la recherche, en collaboration avec le président du CMC. Ce sous-comité sera composé d'experts *ad hoc* du milieu scientifique et du domaine

Guide des politiques de la Société canadienne de la sclérose en plaques

S'applique aux chercheurs subventionnés par la Société de la SP, aux bénévoles et aux employés de tous les échelons de la Société de la SP

Date d'approbation : le 4 septembre 2014

Approuvée par le conseil d'administration de la Société canadienne de la SP

À revoir en septembre 2019

des affaires, d'un membre du CMC et d'une personne touchée par la SP. D'autres types de processus de diligence raisonnable peuvent être choisis par le président de la recherche, selon le projet dont le financement est envisagé (p. ex. collaboration à un projet de recherche translationnelle, essais cliniques, recherche universitaire, etc.). Le sous-comité formulera ses recommandations au CMC, puis le conseil d'administration national prendra la décision finale quant au financement du projet à l'étude. Advenant le cas où la Société de la SP finance un projet de recherche translationnelle en collaboration avec un autre organisme (possibilité mentionnée plus haut), la Société de la SP peut décider de se fier au processus de diligence raisonnable de son partenaire. Dans ce cas, des membres sélectionnés du sous-comité et le vice-président de la recherche ou lui seul, peuvent agir à titre d'observateurs. Les résultats de ce processus seront pris en considération par le sous-comité, qui transmettra ses commentaires au CMC. Ce dernier soumettra ses recommandations finales au conseil d'administration de la Société de la SP.

Conformité aux autres politiques de la Société de la SP

Lorsqu'elle investira dans la recherche translationnelle, la Société de la SP se conformera à ses autres politiques relatives au financement de la recherche.

Politique relative à la recherche sur les cellules souches
Politique relative à l'utilisation d'animaux dans la recherche
Politique relative à la recherche auprès d'êtres humains
Politique relative aux coûts indirects
Politique d'indemnisation

En outre, la Société de la SP s'assurera de respecter des normes d'éthique élevées de même que les lois et les règlements régissant le financement de la recherche.

Propriété intellectuelle

La Société de la SP s'assurera que la propriété intellectuelle des données provenant de ses investissements dans la recherche translationnelle sera dûment protégée afin d'inciter d'autres investisseurs à emboîter le pas.

Maître d'œuvre

Le vice-président de la recherche est le maître d'œuvre de la présente politique.

Surveillance et conformité

La Politique relative au financement de la recherche translationnelle entrera en vigueur dès son approbation par le conseil d'administration national. Il incombe au

Guide des politiques de la Société canadienne de la sclérose en plaques
S'applique aux chercheurs subventionnés par la Société de la SP, aux bénévoles et aux employés de tous les échelons de la Société de la SP
Date d'approbation : le 4 septembre 2014
Approuvée par le conseil d'administration de la Société canadienne de la SP
À revoir en septembre 2019

vice-président de la recherche de surveiller l'application de la présente politique et de s'assurer du respect des modalités de celle-ci.

Le vice-président de la recherche est chargé de soumettre au président et chef de la direction un rapport trimestriel sur la conformité à la présente politique.

Politiques et lois connexes

Politiques et procédures applicables au programme de subventions et de bourses de recherche de la Société canadienne de la SP

Révision

Cette politique doit être passée en revue au moins tous les cinq ans suivant son approbation de septembre 2014.

Définition

Recherche translationnelle. Dans la présente politique, le terme « recherche translationnelle » désigne le passage des résultats de la recherche fondamentale (effectuée en laboratoire) aux applications pratiques chez les patients. Liée à la mise au point de nouveaux traitements, la recherche translationnelle est souvent décrite comme une série d'étapes destinées à diminuer les risques potentiels des nouveaux traitements, avant que ceux-ci ne soient soumis à des essais cliniques. Elle sert ainsi de pont entre les découvertes scientifiques et la commercialisation.